

Les présentes conditions générales (les **CG**) ont pour objet de définir les conditions d'inscription et de participation aux conférences, ateliers et workshops (individuellement, le **Workshop**, ensemble, les **Workshops**) organisés par Legitech S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10A, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B.113932, ayant pour numéro de TVA intra-communautaire LU21011575 et titulaire de l'autorisation d'établissement N°10001428/2 délivrée par le Ministère de l'Economie, Direction générale PME et Entrepreneuriat, 19-21, boulevard Royal, L-2449 – Luxembourg (+352) 247-74700 ; info.pme@eco.etat.lu) (ci-après **Legitech**) et répertoriés comme tels sur le site internet de Legitech accessible depuis l'adresse www.legitech.lu (le **Site**).

Elles ne s'appliquent pas aux conférences, ateliers et workshops organisés par des personnes physiques ou morales autres que Legitech mais qui peuvent être répertoriés ou autrement mis en avant sur le Site.

Les présentes CG régissent la relation existant entre toute personne souhaitant s'inscrire et participer à un Workshop ou inscrire une autre personne de son organisation (le **Client**) et Legitech dans le cadre de l'inscription et de la participation aux Workshops. Toute demande d'inscription au Workshop implique l'acceptation pleine et entière des présentes CG par le Client et/ou le participant à un Workshop (le **Participant**), qui s'entendent sans préjudice quant à la politique de protection des données Legitech et, le cas échéant, quant aux conditions générales d'utilisation du Site qu'elles complètent.

Art. 1. Objet des CG

Toute inscription ou participation à un Workshop, payante ou consentie à titre gracieux par Legitech, suppose l'acceptation inconditionnelle et le respect de l'ensemble des termes des présentes CG. Elles constituent donc un contrat entre Legitech et le Client et/ou le Participant.

Legitech se réserve le droit de modifier à tout moment les CG en publiant une nouvelle version de ces dernières sur le Site. Ces modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne sur le Site et seront donc opposables à tout Client ou Participant ayant effectué une demande d'inscription à un Workshop après la date de publication sur le Site de la nouvelle version desdites conditions. Legitech conseille à toute personne visitant le Site de sauvegarder ou d'imprimer les CG en vigueur.

Art. 2. Avertissement et non-responsabilité

a. Concernant le contenu des Workshops

L'objet des Workshops est de permettre à un ou plusieurs orateurs (l'**Orateur**) de présenter aux Participants un sujet de fiscalité, de comptabilité, de droit ou lié aux professions du droit au Grand-Duché de Luxembourg ou les pays limitrophes. Les Workshops peuvent également porter sur tout sujet susceptible d'intéresser les clients de Legitech.

L'Orateur peut remettre, ou demander à Legitech de remettre aux Clients un document reprenant le plan ainsi que certains éléments du Workshop, sous quelque format que ce soit (le **Support**).

Les informations transmises lors du Workshop, à l'oral ou sur le Support, ne constituent pas un avis professionnel ou juridique, de même qu'elles ne peuvent en aucun cas être assimilées à un démarchage, une offre de service personnalisée ou des prestations de conseil rendues en matière juridique ou fiscale et ne peuvent, par conséquent, être utilisées comme substitut à une consultation juridique ou fiscale.

Legitech effectue certaines démarches afin de s'assurer de la fiabilité des informations transmises dans le cadre de l'inscription et de la tenue des Workshops ; elle s'efforcera de corriger les erreurs qui lui seront signalées et ne peut encourir aucune responsabilité du fait d'erreurs, d'omissions, de l'absence de fiabilité, d'exhaustivité ou de mise à jour de ces informations, ainsi que de toute conséquence pouvant résulter de leur utilisation. Il appartient notamment au Client et/ou au Participant de vérifier ou faire vérifier, par l'avocat de son choix, si l'information ainsi recueillie est adaptée à sa situation personnelle.

Legitech souhaite limiter autant que possible les inconvénients occasionnés par des erreurs techniques. Cependant, certaines données ou informations présentes sur le Site concernant les Workshops ou communiquées dans le cadre des Workshops peuvent ne pas avoir été créées ou structurées dans des fichiers ou des formats exempts d'erreurs, de sorte que Legitech ne peut garantir que le service ne sera pas interrompu ou autrement affecté par de tels problèmes.

Legitech décline toute responsabilité quant aux problèmes de ce type, et pour ce qui concerne les conditions d'accès au Site, de sa consultation ou de son utilisation, ou de tout autre site externe vers lequel il renvoie, vous prie de prendre connaissance et d'accepter les conditions générales d'utilisation du Site, qui complètent, le cas échéant, les présentes CG.

b. Concernant la tenue des Workshops

Legitech s'efforce de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des Participants lors des Workshops ; les Workshops sont ainsi organisés avec des partenaires sérieux, notamment en ce qui concerne le lieu de réception des Workshops et le service de collation, pour lesquels Legitech décline toute responsabilité.

La clause de non-responsabilité figurant au présent article n'a pas pour but de limiter la responsabilité de Legitech de manière contraire aux exigences posées dans la législation nationale applicable ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être.

Art. 3. Inscription aux Workshops

Toute demande d'inscription se fait (i) en remplissant le formulaire de demande d'inscription disponible sur le Site pour chaque Workshop ou (ii) en envoyant, par email (clients@legitech.lu) ou courrier postal, un formulaire de demande d'inscription dûment rempli à Legitech. Legitech est libre de donner suite ou non à toute demande qui lui serait adressée par un autre biais.

Les informations transmises à Legitech dans le cadre des demandes d'inscription doivent être exactes.

La demande d'inscription à un Workshop par une personne autre que le Participant lui-même vaut, vis-à-vis de Legitech, confirmation que la personne procédant à l'inscription a recueilli les accords nécessaires du Participant qu'il inscrit quant aux présentes CG et à la politique de protection des données. Legitech est libre de demander toute confirmation écrite à ce sujet au Participant.

Un même Participant ne peut être inscrit qu'une fois par Workshop.

Dans les plus brefs délais à compter de la demande d'inscription, un email est envoyé à l'adresse indiquée dans le formulaire de demande d'inscription afin de :

- confirmer l'inscription du ou des Participant(s) ;
- demander des informations ou documents complémentaires, dans l'hypothèse où Legitech considère que le formulaire de demande d'inscription n'a pas été intégralement ou correctement rempli, ou que le Client demande l'application de tarifs privilégiés nécessitant la preuve d'un statut particulier (par exemple la carte étudiant du Participant) ;
- soumettre l'inscription au paiement de factures en souffrance émises par Legitech à l'encontre du Client et/ou du Participant ;
- refuser l'inscription, si (i) le nombre maximal de participants a déjà été atteint pour le Workshop concerné, ou (ii) au moins un des Participants a, lors de précédents Workshops, eu un comportement inapproprié vis-à-vis de Legitech, d'un ou plusieurs Participants ou de l'Orateur, ou (iii) si Legitech a de fortes raisons de considérer qu'il s'agit d'une demande d'inscription fantaisiste.

La confirmation de l'inscription au Workshop par Legitech donne au Participant le droit, personnel et incessible, d'assister et de participer au Workshop selon les conditions prévues dans les présentes CG.

Le Client peut demander à Legitech, avant la tenue du Workshop, que le Participant prévu initialement dans la procédure d'inscription soit remplacé par une autre personne de l'organisation du Client. Cette faculté

ne peut être exercée par le Client ou Participant recourant à la formule « All-In » décrite ci-après.

Le Participant inscrit devra se présenter aux heures indiquées dans l'email de confirmation sur le lieu du Workshop.

Un certificat attestant de la présence du Participant au Workshop pourra être remis sur place ou envoyé au Participant ; le participant pourra faire valoir, le cas échéant, sa participation au Workshop auprès du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg ou de tout organisme ou institution au titre de formation reçue par le Participant.

La liste des Participants, mentionnant le prénom, nom et organisation de chaque Participant et du Client, pourra être communiquée par Legitech à l'Orateur avant le Workshop, dans le but notamment de lui permettre de mieux cerner l'audience du Workshop.

Art. 4. Règlement

Le prix hors taxe d'une inscription à un Workshop est indiqué sur la page du Site consacrée au Workshop en question, à partir de laquelle le Client a ouvert le formulaire de demande d'inscription. Ce montant inclut la consommation d'une collation par le Participant.

En cas d'acceptation de la demande d'inscription par Legitech, ce dernier adresse par courrier une facture correspondante à la personne indiquée en tant que « personne de facturation » dans le formulaire de demande d'inscription. L'émission et l'envoi de la facture peuvent avoir lieu dès l'inscription par le Client au Workshop, et au plus tard trente (30) jours après la date de tenue (initiale ou effective) du Workshop.

La facture doit être réglée dès réception de la facture, soit par virement bancaire, soit par le biais d'un Voucher (tel que décrit ci-après). La réception par le Client est présumée avoir lieu au plus tard le 3^{ème} jour suivant la date d'émission de la facture.

En cas de retard de paiement au-delà de huit (8) jours à compter de la réception de la facture par le Client, des intérêts au taux légal s'appliquent dès le lendemain du délai visé ci-dessus.

Art. 5. Bons à valoir / Vouchers et formule « All-In »

a. Bons à valoir

Legitech peut proposer des Bons à valoir « Workshop » (les **Bons**), également appelés Vouchers, permettant au Client, au nom duquel ils sont enregistrés, de recevoir et d'activer des codes promotionnels validant une ou plusieurs inscriptions aux Workshops (les **Codes promotionnels**) pour lui-même ou pour une personne physique au sein de son organisation. Les Codes promotionnels ne pourront être utilisés par le Client qu'à la suite de la réception du paiement intégral par Legitech du montant des Bons.

Les Bons sont nominatifs, incessibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'inscription et du règlement des Workshops. Legitech tient à jour, pour chaque client, un compte permettant le suivi par Legitech de l'utilisation des Codes promotionnels, de leur nombre, du Client au nom duquel ils ont été émis, le cas échéant de la date d'utilisation des Bons et leur durée de validité, qui ne saurait excéder deux (2) ans à compter de leur date d'émission.

Sauf accord écrit et préalable de Legitech, tout Code promotionnel doit être utilisé en intégralité et ne peut être fractionné.

Legitech peut produire un ou plusieurs carnets de Bons à l'attention du Client, permettant à ce dernier de tenir plus facilement le compte des Bons enregistrés en son nom restant à utiliser, ainsi que leur date de validité. Ces documents n'ont aucune force probante, et en cas de différence entre les informations contenues dans de tels documents et celles figurant dans les comptes ou registres de Legitech pour un même Client, seules ces dernières feront foi. En particulier, la présentation d'un tel document ne donne pas accès au Client à un quelconque Workshop en dehors de la procédure d'inscription décrite ci-avant.

Les Bons dont la date de validité a expiré ne peuvent plus être utilisés et ne donnent lieu à aucun remboursement ou indemnité au profit du Client au nom duquel ils ont été enregistrés.

L'existence de Bons enregistrés auprès d'un Client ne lui garantissent ni l'accès, ni une quelconque priorité d'inscription à un Workshop, et le Client devra observer la procédure d'inscription décrite ci-avant, en signalant son intention de faire usage d'un ou plusieurs Bons.

En cas de cessation de l'activité des Workshops par Legitech, ce dernier remboursera au Client, endéans un délai de deux (2) mois à compter du dernier Workshop organisé et sans pénalités ou intérêts de retard jusqu'à cette date, le montant correspondant au solde des Bons enregistrés, non expirés et non utilisés à cette date par le Client.

Le prix moyen constaté des Workshops peut évoluer au fil du temps, y compris à compter de la date d'achat des Bons par le Client ; une telle variation du prix moyen de l'inscription aux Workshops est sans incidence sur les montants indiqués lors de l'achat des Bons. Dans le cadre de l'utilisation des Bons, les conditions générales applicables sont celles figurant sur le Site immédiatement avant l'envoi par le Client à Legitech du formulaire de demande d'inscription à un Workshop donné.

b. Formule « All-In »

Legitech propose une formule « All-In », par laquelle un Client, moyennant le paiement du montant total de deux mille euros hors taxe sur la valeur ajoutée (EUR 2000 HTVA), peut demander à participer à tout Workshop organisé par Legitech durant une période d'un an à compter de la date de paiement du montant visé ci-avant, et sans avoir à acquitter le prix des inscriptions individuelles.

La souscription à la formule « All-In » est nominative et incessible et ne peut être utilisée que dans le cadre de l'inscription à un ou plusieurs Workshops. La formule « All-In » peut être souscrite par toute personne au bénéfice d'une personne physique. Elle ne peut être utilisée par le Client, respectivement le Participant, qu'à la suite de la réception du paiement intégral par Legitech du montant ci-avant.

Legitech tient à jour, pour chaque Client, un compte permettant le suivi par Legitech de l'utilisation de la formule « All-In » et de sa date de validité.

La souscription par le Client de la Formule « All-In » ne garantit au Client, respectivement au Participant ni l'accès, ni une quelconque priorité d'inscription à un Workshop, et le Client ou Participant devra observer la procédure d'inscription décrite ci-avant, en signalant son intention de faire usage de la formule « All-In » dont il bénéficie.

Legitech reste libre vis-à-vis du Client ou Participant bénéficiaire de la formule « All-In » d'organiser, à sa seule discrétion, les Workshops, et d'en déterminer les sujets, les orateurs, la fréquence ou de décider de leur report ou annulation. Legitech n'est tenu à aucun dommages et intérêts ou autre indemnisation ou dédommagement au profit du Client ou de tout Participant bénéficiaire de la formule « All-In » en raison de l'exercice par Legitech desdites facultés, en particulier dans le cas d'une baisse de fréquence dans la tenue des Workshops ou d'une variété moins importante de sujets d'une période à une autre.

En cas de cessation de l'activité des Workshops par Legitech, ce dernier remboursera au Client, endéans un délai de deux (2) mois à compter du dernier Workshop organisé et sans pénalités ou intérêts de retard jusqu'à cette date, le montant correspondant au *pro rata* de la période durant laquelle le Client aurait pu bénéficier de la formule « All-In » préalablement souscrite si l'activité d'organisation des Workshops avait été poursuivie.

Le prix moyen constaté des Workshops peut évoluer au fil du temps, y compris à compter de la date de souscription de la formule « All-In » par le Client ; une telle variation du prix moyen de l'inscription aux Workshops est sans incidence pour le Client ayant déjà souscrit la formule « All-In ». Legitech reste libre de faire évoluer le prix de souscription de ladite formule au fil du temps.

Les conditions générales applicables à la participation à un Workshop donné par le bénéficiaire de la formule « All-In » sont celles figurant sur le Site immédiatement avant l'envoi par le Client ou Participant à Legitech du formulaire de demande d'inscription audit Workshop.

Art. 6. Report et annulation par Legitech

En cas de circonstances rendant très difficile voire impossible la tenue d'un Workshop par l'Orateur en personne à la date prévue initialement, Legitech se réserve la possibilité :

- de faire remplacer l'Orateur par tout intervenant de son choix disposant d'une expérience professionnelle suffisante eu égard au sujet du Workshop ; et/ou
- de prévoir un autre lieu pour la tenue du Workshop ; et/ou
- d'avancer ou de reporter la tenue du Workshop ; ou
- d'annuler le Workshop.

Legitech informe les Clients d'un tel changement ; ces derniers disposent alors d'un délai de sept (7) jours ouvrés pour notifier par email (clients@legitech.lu) leur souhait de ne plus participer au Workshop.

Legitech n'est tenu à aucun dommages et intérêts ou autre indemnisation ou dédommagement au profit du Client ou de tout Participant, qu'il ait décidé ou non de participer au Workshop qui a fait l'objet d'un ou plusieurs changements ci-dessus ; Legitech s'engage toutefois, sur demande du client, à rembourser endéans quinze (15) jours, sur le compte bancaire indiqué à ces fins, tout montant éventuellement réglé par le Client en lien avec l'inscription au Workshop.

En lieu et place du remboursement, le Client et Legitech peuvent s'accorder sur l'émission d'un Bon à faire valoir par le Client dans le cadre d'un autre Workshop.

Art. 7. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.222-9 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est ouvert qu'au Client disposant de la qualité de consommateur, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Le Client disposant de la qualité de consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendrier pour signaler à Legitech qu'il souhaite se rétracter de contrats conclus à distance et hors établissement. La rétractation doit être faite par écrit (courrier postal ou email à clients@legitech.lu). Le point de départ du délai est le jour de l'envoi par le Client à Legitech du formulaire de demande d'inscription. Le remboursement par Legitech des sommes éventuellement réglées par le Client ayant la qualité de consommateur avant l'exercice de son droit de rétractation s'effectuera par virement bancaire au plus tard trente (30) jours suivant la réception par Legitech de la notification de la rétractation par le Client.

Art. 8. Protection des données personnelles

Le respect de la vie privée et de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles sont des considérations essentielles pour Legitech. Pour toute information concernant la collecte et le traitement des données personnelles en lien avec votre inscription à l'un de nos Workshops, veuillez consulter notre [politique générale de protection des données personnelles](#).

Art. 9. Cookies

Les "cookies" sont de petits fichiers textes laissés sur l'ordinateur (ou tablette et mobile) de l'utilisateur lors de sa visite du Site. Pour toute information sur les cookies utilisés sur le Site, nous vous prions de vous référer à la [politique en matière de cookies](#).

Art. 10. Propriété intellectuelle

Le Workshop, son contenu (non autrement attribué) et son Support, et tous les éléments le constituant sont des créations pour lesquelles Legitech et/ou l'Orateur sont titulaire(s) de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et/ou ont obtenu des droits d'exploitation, en particulier au titre du droit d'auteur, du droit des dessins et modèles, du droit des bases de données, du droit des marques.

Il est accordé au Client et/ou au Participant un droit d'utilisation, non exclusif et non transférable, du Support, ainsi que des œuvres de l'esprit originales et données contenues sur le Support. Le droit ainsi concédé consiste en (i) un droit de consulter, le cas échéant en ligne, les œuvres

de l'esprit originales et données contenues sur le Support et (ii) un droit de reproduction consistant en une impression et/ou une sauvegarde de ces œuvres de l'esprit originales et données consultées. Ce droit d'utilisation s'entend uniquement pour un usage strictement privé. Tout autre droit est expressément réservé.

Toute autre utilisation du Support, et notamment commerciale, de la part du Client, du Participant ou de toute autre personne à qui le Support aurait été transmis ou transféré, est interdite sans l'autorisation écrite, expresse et préalable de Legitech et/ou de l'Orateur.

Le Client et/ou le Participant s'interdit notamment, de manière non exhaustive, pour un usage autre que privé, de reproduire et/ou représenter, télécharger, vendre, distribuer, émettre, traduire, adapter, exploiter, distribuer, diffuser et communiquer intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit, à titre commercial ou non, toute œuvre de l'esprit originale ou donnée contenue sur le Support.

Le Client et/ou le Participant s'interdit également d'introduire des données sur le Support qui modifieraient ou qui seraient susceptibles de modifier le contenu ou l'apparence des données, de la présentation ou de l'organisation du Support, et par quelques procédés que ce soit.

Art. 11. Liens hypertextes

Le Support peut inclure des liens hypertextes vers d'autres sites internet ; Legitech n'assume aucune veille quant au contenu ou autres aspects de ces sites, et ne peut donc supporter aucune responsabilité quant aux contenus, publicités, produits et services disponibles sur ou à partir de ces sites ou sources externes. Nous attirons votre attention sur les [conditions générales d'utilisation du Site](#) sur ce point.

Art. 12. Communication

Les communications entre Legitech et le Client et/ou le Participant en relation avec la demande d'inscription et/ou la tenue d'un Workshop peuvent être effectuées par email.

Art. 13. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites et les autres stipulations demeureront en vigueur.

Art. 14. Titres

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses ou entre plusieurs titres, les titres seront déclarés inexistantes.

Art. 15. Compétence juridictionnelle et droit applicable

Les CG sont régies par le droit luxembourgeois. Tout litige lié à l'interprétation, l'application et l'exécution des CG peut être soumis à la médiation. La partie la plus diligente saisit l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception et propose le nom d'un médiateur, à choisir le cas échéant dans le site internet accessible à l'adresse suivante : <http://www.europe-consommateurs.eu>. La procédure de médiation n'est toutefois pas applicable si le Client est un professionnel et non un consommateur. Sous réserve des dispositions légales impératives applicables, et à défaut de médiation, toutes contestations relatives à l'interprétation, l'application ou l'exécution des CG seront soumises à la compétence exclusive des juridictions de la ville de Luxembourg.

Les présentes conditions générales sont applicables à compter du 5 mars 2019.